



Commune de SAINT-YVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 JUN 2019

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 12
Votants 16

L'an deux mil dix-neuf,

Le vingt huit Juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Yvi -29140-

Dûment convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANCOIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 Juin 2019.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de L. LE NAOUR, A. GAVAIRON, I. DIAS, et V. REMONDIN qui ont respectivement donné procuration à I. LE BRIGAND, A. ANDRE, G. PAGNARD et R. LE MAO.

D. JAFFRES, V. LAUTRIDOU, L. TYMEN, étaient également absents.

E. MAHE a été nommée secrétaire.

OBJET 4 : TARIFS Garderie Périscolaire 2019-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année 2019/2020, au regard des propositions faites par la Commission Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse.

	2018/2019	2019/2020
Matin	1.20€	1.30€
Soir	1.70€	1.80€
Matin et soir	2.80€	3.00€
Forfait en cas dépassement d'horaires (arrivée des parents après 19h)	5€	5€

Pour Copie Conforme
Le Maire,
Jacques FRANCOIS



Commune de SAINT-YVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 JUN 2019

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 12
Votants 16

L'an deux mil dix-neuf,

Le vingt huit Juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Yvi -29140-

Dûment convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANCOIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 Juin 2019.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de L. LE NAOUR, A. GAVAIRON, I. DIAS, et V. REMONDIN qui ont respectivement donné procuration à I. LE BRIGAND, A. ANDRE, G. PAGNARD et R. LE MAO.

D. JAFFRES, V. LAUTRIDOU, L. TYMEN, étaient également absents.

E. MAHE a été nommée secrétaire.

OBJET 5 : TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE 2019-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du transport scolaire pour l'année 201/2020, au regard des propositions faites par la Commission Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse.

AR / mois		
	2018/2019	2019/2020
1er Enfant	16.50 €	17.00 €
2ème Enfant	11.15 €	11.65 €
3ème Enfant	5.85 €	6.35 €
4ème Enfant	gratuit	gratuit
A ou R /mois à l'année		
1er Enfant	8.50 €	9.00 €
2ème Enfant	5.85 €	6.35 €
3ème Enfant	3.20 €	3.70 €
4ème Enfant	gratuit	gratuit

A ou R /mois avec majoration*		
1er Enfant	12.50 €	13.00 €
2ème Enfant	8.50 €	9.00 €
3ème Enfant	4.50 €	5.00 €
4ème Enfant	gratuit	gratuit

*Le tarif est exceptionnel et ne s'applique uniquement que dans le cas d'un motif indépendant de la volonté des familles, après accord de l'Adjointe aux Affaires Scolaires.

Pour Copie Conforme
Le Maire,
Jacques FRANCOIS